

## SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN JUILLET 2019

À la fin juillet, 3'738 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 67 de moins que le mois dernier. Le taux de chômage est resté stable à 2.1% et se situe au même niveau que le taux suisse pour le 2ème mois consécutif.

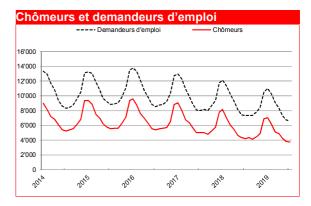
Par rapport au mois dernier, le chômage a légèrement reculé dans les professions de l'hôtellerie-restauration en raison de l'activité touristique estivale dans les trois régions du canton.

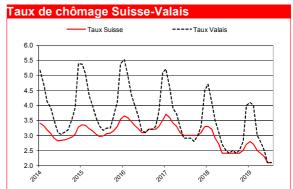
Les instituts de prévision tablent sur une croissance du produit intérieur brut (PIB) pour 2019 (+1.8% pour le Valais et +1.2% pour la Suisse). La croissance valaisanne devrait être moins forte que l'année dernière, mais elle devrait toutefois être supérieure à la croissance suisse.

Cette situation conjoncturelle devrait se répercuter favorablement sur le marché du travail valaisan. L'Observatoire valaisan de l'emploi (OVE) du Service de l'industrie, du commerce et du travail (SICT) prévoit par conséquent un recul du taux de chômage moyen pour l'année 2019 en Valais (3% contre 3.1% en 2018).

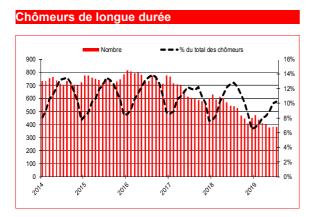
9 août 2019

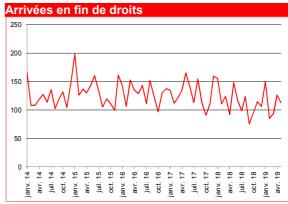
Chômage juillet 2019						
	Taux	Chômeurs				
Valais	2.1%	3'738	<b>→</b>			
Haut-Valais	0.7%	292	<b>→</b>			
Valais central	2.5%	1'751	<b>3</b> 1			
Bas-Valais	2.6%	1'694	<b>→</b>			





Chômage par régions						
	Taux de chômage			Chômeurs		
	Juil.	variation	variation	Juil. 2019	variation	variation
	2019	mensuelle	annuelle		mensuelle	annuelle
Suisse	2.1	0.0	-0.3	97'578	356	-8'474
Valais	2.1	0.0	-0.3	3'738	-67	-485
Haut-Valais	0.7	0.0	0.0	292	-16	-14
Valais Central	2.5	-0.1	-0.5	1'751	-36	-335
Bas-Valais	2.6	0.0	-0.2	1'694	-14	-131
RAV Oberwallis	0.7	0.0	0.0	288	-17	-17
ORP Sierre	2.3	0.0	-0.3	515	-9	-74
ORP Sion	2.6	-0.1	-0.6	1'237	-27	-266
ORP Martigny	2.5	-0.2	-0.3	807	-60	-101
ORP Monthey-StMaurice	2.7	0.1	-0.1	888	45	-28





Profil des chômeurs						
	Chômeurs			Taux de chômage		
	Juil.	variation	variation	Juil.	variation	variation
	2019	mensuelle	annuelle	2019	mensuelle	annuelle
					1	
15-24 ans	571	13	-115	2.8		-0.6
25-49 ans	2'185	-7	-245	2.1	0.0	-0.3
50-64 ans	980	-70	-126	1.9	-0.1	-0.2
Hommes	1'966	-40	-226	2.0	-0.1	-0.2
Femmes	1'772	-27	-259	2.2	0.0	-0.3
Suisses	2'252	75	-193	1.7	0.1	-0.1
Etrangers	1'486	-142	-292	3.2	-0.3	-0.6
Au chômage depuis 1-6 mois	2'551	-7	-130			
Au chômage depuis 6-12 mois	804	-63	-199			
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	383	3	-156			

Chômage par groupes de professions						
	Juillet 2019					
	Variation mensuelle		Variation annuelle			
	Effectifs	Part en %	Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
				C11 70		C11 70
Professions saisonnières						
Construction	310	8	-57	-15.5	-87	-21.9
Hôtellerie, restauration et nettoyage	678	18	-129	-16.0	-154	-18.5
Agriculture, économie forestière, élevage animaux	71	2	5	7.6	-25	-26.0
Professions non saisonnières						
Industrie	383	10	24	6.7	-47	-10.9
Professions commerciales et de la vente	498	13	1	0.2	-24	-4.6
Transports et activités techniques	312	8	-22	-6.6	-9	-2.8
Information et communication	149	4	-2	-1.3	11	8.0
Activités spécialisées, scientifiques et financières	279	7	27	10.7	10	3.7
Activités de service administratif et de soutien	500	13	10	2.0	-91	-15.4
Santé humaine et action sociale	341	9	47	16.0	-51	-13.0
Professions artistiques	36	1	-1	-2.7	-14	-28.0
Autres professions	181	5	30	19.9	-4	-2.2

Taux de chômage: Depuis le 1er janvier 2017, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2015-2017) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 178'499personnes.

Chômeurs: Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Demandeurs d'emploi : Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et cherchant un emploi.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.